



Mot de la mairesse



Chers citoyens,
chères citoyennes,

La fête des Moissons : un succès d'équipe!

Tout d'abord, je souhaite féliciter l'équipe municipale, les bénévoles et les partenaires qui ont participé à la réussite de la 8^e édition de la Fête des Moissons! En effet, le 7 septembre dernier, l'événement s'est tenu dans le parc Nolasque-April malgré la pluie en fin de journée. Du début à la fin, la fête nous en a mis plein la vue avec toutes ses couleurs, de la course des Moissons avec ses stations de peinture en poudre aux magnifiques feux d'artifice sur la rivière.

Nous estimons avoir accueilli plus de 1 000 visiteurs sur le site, et ce, malgré une température peu clémente en après-midi et soirée. Notre événement commence à rayonner au-delà du territoire, nous avons pu discuter avec des gens de Saint-Urbain-Premier, Saint-Isidore, Saint-Chrysostome, Mercier, Châteauguay et j'en passe puisque je ne suis malheureusement pas arrivée à parler à chacun!

Ce sont plus de 25 entreprises de la région qui étaient présentes pour vous offrir leurs produits et services, plus d'une dizaine de jeux et animations pour les enfants, l'exposition de machineries agricoles et une programmation de 4 spectacles sur la

grande scène qui vous attendaient lors de cette journée. On a même dansé sous la pluie en attendant les feux d'artifice.

Je tiens à souligner les efforts de réduction des déchets sur le site. Nous avons supprimé une grande quantité d'objets à usage unique (sacs de plastique, pailles, bouteilles d'eau) et limité l'utilisation du polystyrène. Le mais que nous avons servi gratuitement fut la plus grande source de matières résiduelles générées que nous avons fièrement envoyées aux bacs bruns! Nous estimons avoir produit environ 600 livres de matières organiques, 100 livres de matières recyclables et 150 livres de matières destinées à l'enfouissement.

Gestion des matières résiduelles : un défi à relever ensemble

Ce qui m'amène à vous parler de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) qui se tiendra du 19 au 27 octobre prochains. Notre principal défi est de réduire nos déchets et de consommer autrement au quotidien, mais il est à la portée de tous. Nous avons à notre disposition de plus en plus d'outils pour nous aider dans cette transition vers le mouvement zéro déchet. Bien sûr l'arrivée de la collecte des matières organiques, qui a débuté vendredi dernier, nous permet de revaloriser ces matières, mais posons-nous la question; est-ce que nous aurions pu consommer cette nourriture autrement afin d'éviter le gaspillage alimentaire?

Posons-nous régulièrement ce genre de questions et changeons rapidement nos habitudes de consommation. L'enfouissement des matières coûtera toujours plus cher que les choix de gestion écologique. Je vous rappelle que le traitement de revalorisation des matières organiques nous coûte 50 \$ la tonne, tandis que l'enfouissement de ces matières, et ce sans valorisation, nous en coûte 85 \$ la tonne. Ensemble, nous ferons la différence!

Vous trouverez dans cette édition de l'Info, un guide concernant la gestion de vos matières résiduelles; quoi, où, quand et comment en disposer. Vous recevrez également au cours du mois de décembre le calendrier annuel contenant l'ensemble des dates de collectes à venir pour 2020.


Maude Laberge, mairesse

Action de grâce

En raison du congé, les services municipaux et les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés le

lundi 14 octobre

Semaine de la prévention des incendies

*Du 6 au 12 octobre,
le premier responsable c'est toi!*

Saviez-vous que si un incendie survenait chez vous, en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger? Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

Et pourquoi ne pas vous exercer en famille à mettre en pratique votre plan d'évacuation? Rendez-vous sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique pour obtenir plus de conseils pour votre sécurité.

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca>

1
Assurez-vous
d'avoir un avertisseur
de fumée qui
fonctionne en
tout temps

2
Préparez le plan
d'évacuation
de votre résidence



C'est l'heure!

Vérifiez vos avertisseurs

Avant de vous mettre au lit dans la nuit du **2 au 3 novembre**, reculez vos horloges d'une heure.

Vérifiez vos avertisseurs :

- ▶ Testez leur bon fonctionnement;
- ▶ Assurez-vous qu'ils sont installés au bon endroit, à chaque étage de votre domicile;
- ▶ Validez qu'ils ont moins de 10 ans à venir.

Inscription au système automatisé de messagerie (SAM)

En mai dernier, la Municipalité a implanté ce nouvel outil permettant de vous rejoindre rapidement en situation d'urgence.

Êtes-vous inscrit?

Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet Services aux citoyens et vérifiez votre profil sur le portail citoyen.



MAIRIE

3, rue des Copains, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
Télécopieur : 450 427-7331
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca
www.municipalite.sainte-martine.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050 poste 242
martine@reseaubibliomonteregie.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi	10 h à 20 h
Samedi	10 h à 16 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DESJARDINS
13, rue Ronaldo-Bélanger, Sainte-Martine J0S 1V0
Réservations : 450 427-3050 ou
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca

MUSÉE MUNICIPAL DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050 poste 244
spsm1998@gmail.com

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050 poste 224

CONSEIL MUNICIPAL

Maude Laberge, mairesse
CONSEILLERS MUNICIPAUX
District 1 - Richard Laberge
District 2 - Normand Sauvé
District 3 - Dominic Garceau
District 4 - Carole Cardinal
District 5 - Jean-Denis Barbeau
District 6 - Mélanie Lefort

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Deuxième mardi de chaque mois
Salle du conseil, 19 h 30
1, rue des Copains, Sainte-Martine J0S 1V0

DATES 2019

8 janvier	9 juillet
12 février	13 août
12 mars	10 septembre
9 avril	8 octobre
14 mai	12 novembre
11 juin	10 décembre
	17 décembre : budget

© Municipalité Sainte-Martine

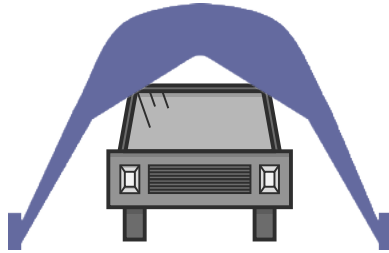


Abris temporaires

15 octobre au 15 avril

Les abris temporaires pour automobiles peuvent être installés **à partir du 15 octobre**.

Ces derniers doivent être retirés au plus tard le 15 avril de chaque année.



Stationnement hivernal

1^{er} décembre au 1^{er} avril

L'hiver approche doucement, le stationnement ou l'immobilisation d'un véhicule sur la voie publique est interdit **entre minuit et 6 h** durant cette période.



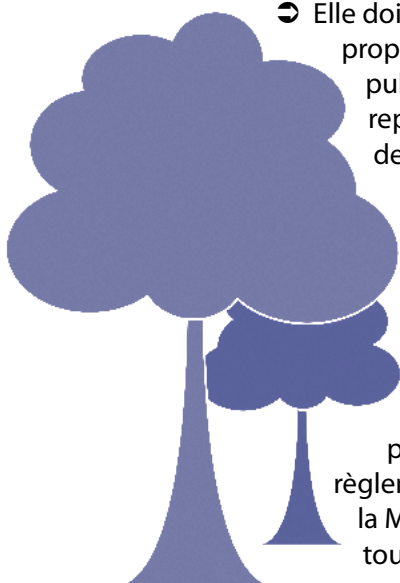
L'AUTOMNE EST LA PÉRIODE IDÉALE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ABATTAGE, D'ÉMONDAGE ET DE PLANTATION.

Avant de débuter, renseignez-vous

Est-ce bien votre arbre? Est-ce que les travaux que vous comptez effectuer auront une incidence sur la croissance de l'arbre? Êtes-vous à proximité de fils à haute tension? Pour en savoir plus sur les travaux à proximité du réseau électrique, vous pouvez consulter le site d'Hydro-Québec.

Dans tous les cas d'abattage d'arbre, vous devez vous procurer un permis auprès du Service de l'urbanisme. Une fois abattu, vous devrez remplacer l'arbre en procédant à une nouvelle plantation.

Une nouvelle plantation doit respecter certains critères :

- 
- Une illustration de deux arbres stylisés en bleu. L'un est plus grand et plus feuillu, l'autre est plus petit et moins feuillu.
- Elle doit se trouver sur votre propriété et non sur l'emprise publique. Pour vous en assurer, reportez-vous à votre certificat de localisation;
 - Elle doit respecter un dégagement minimum de 2 m d'une borne-fontaine;
 - La plantation de plusieurs espèces est restreinte et même prohibée. Consultez le règlement de zonage sur le site de la Municipalité pour connaître tous les types.

Pour éviter des ennuis à long terme, songez à :

- Respecter une distance raisonnable avec vos voisins;
- Conserver une bonne distance des fondations et des conduites souterraines (aqueduc, égouts);
- Considérer l'emplacement des fils d'alimentation (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, etc.) À maturité, votre plantation ne doit pas obstruer les fils.

Il est possible d'emprunter le répertoire des arbres et arbustes ornementaux à la bibliothèque de Sainte-Martine. Cet outil, produit par Hydro-Québec, dresse l'inventaire de 1 760 espèces de végétaux et leurs caractéristiques. Il vous guidera dans le choix d'un arbre approprié à l'emplacement.

La saison hivernale, propice à l'abattage des arbres malades, arrive bientôt

Rappelons que selon le règlement adopté en début d'année 2019, si vous possédez un frêne atteint à plus de 30 % par l'agrile du frêne, vous devez procéder à son abattage.

Cette opération doit se faire **entre le 1^{er} octobre et le 15 mars** afin de limiter la propagation de l'insecte.

Pour obtenir plus d'information concernant le plan d'action pour limiter la progression de l'agrile du frêne sur le territoire, consultez le site Internet de la Municipalité sous l'onglet Environnement.

Travaux publics

Écocentre

Matières non acceptées

Les branches et les résidus verts ne sont dorénavant plus acceptés à l'écocentre.

Horaire hivernal, dès le 26 octobre et ce jusqu'à la fin du mois de mars



Ouvert, la même semaine que la collecte des ordures

Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h.

Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30.

Les résidus verts doivent être disposés dans le bac brun. Les sacs de papier et les bacs supplémentaires marqués d'un grand V seront également ramassés lors de la collecte des matières organiques.

Quand : premier lundi du mois, de mai à novembre. Placez vos branches avant 7 h le jour de la collecte.

Comment : ne pas être attachées, disposées perpendiculairement à la route, extrémités coupées vers la route.

Les branches sont ramassées et déchetées par l'équipe municipale en bordure du chemin.

Quoi : branches de moins de 8 pouces (20 cm) de diamètre, aucune limite de longueurs.

Combien : le temps alloué par résidence pour le déchetage ne doit pas excéder 15 minutes.

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Déchets domestiques

Dès novembre, la collecte des déchets domestiques sera effectuée **toutes les 2 semaines**, et ce jusqu'à la fin du mois de mars.

Ainsi, il n'y aura pas de collecte le vendredi **1^{er} novembre**.

Résidus verts

Les collectes de résidus verts seront désormais réalisées à même le bac brun. Les sacs de papier et les bacs supplémentaires marqués d'un grand V seront également ramassés lors de la collecte des matières organiques. Le gazon est souvent la principale source de mauvaises odeurs dans le bac brun. Évitez les désagréments en adoptant l'herbicyclage, l'herbe se décompose sur votre terrain dans les 24 à 48 heures ! Attention : **aucun sac de plastique n'est accepté.**



Matières organiques

Vous commencez maintenant à profiter de votre bac brun tous les vendredis ! **Dès le 1^{er} décembre**, la collecte sera effectuée **toutes les 2 semaines**, et ce, jusqu'à la fin du mois de mars.

www.jlefait.com

Ainsi, il n'y aura pas de collecte le vendredi **13 décembre**.

OCTOBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1 Recyclage C	2 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	3	4 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	5 Recyclage E	6 Brunch annuel SSJB
7 Séance du conseil	8 Recyclage C	9 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	10	11 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	12 Heure du conte	13
14 Hôtel de ville fermé	15 Recyclage C Début abri temporaire	16 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	17 Session info bénévolat Rencontre avec Kim Thúy	18 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	18	20
21	22 Recyclage C	23 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	24	25 Sortie Machin-Chouette Station de l'aventure Bibliothèque ouverte	26 Recyclage E	27
28	29 Recyclage C	30 Recyclage E, Recyclage V, Recyclage C	31			



450 427-3050
3, rue des Copains
Sainte-Martine J0S 1V0

LÉGENDE

-  ORDURES
-  RECYCLAGE CAMPAGNE
-  RECYCLAGE VILLAGE
-  SURPLUS CARTON CAMPAGNE
-  SURPLUS CARTON VILLAGE
-  ÉCOCENTRE
-  BRANCHES
-  SAPINS
-  ORGANIQUE
-  ENCOMBRANTS
-  PLASTIQUES AGRICOLES
-  PATINAGE GRATUIT

NOVEMBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 	2 Salon des artisans 	3
4 	5 	6 Assemblée de la RI/AVC 	7 Conférence sur l'Autriche	8 	9 Heure du conte 	10
11	12 Séance du conseil 	13 	14 	15 Bibliothèque ouverte Début de la Guignolée 	16	17
18	19 	20 	21	22 Sortie Cinéma Station de l'aventure 	23 	24
26	27 	28	29	30 		

LÉGENDE



ORDURES

ORGANIQUE



RECYCLAGE
CAMPAGNE



RECYCLAGE
VILLAGE



SURPLUS CARTON
CAMPAGNE



SURPLUS CARTON
VILLAGE



ÉCOCENTRE



ENCOMBRANTS



BRANCHES



PLASTIQUES
AGRIQUES



SAPINS



PATINAGE
GRATUIT

www.municipalite.sainte-martine.qc.ca



450 427-3050
3, rue des Copains
Sainte-Martine J0S 1V0

DÉCEMBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1 Fête de Noël Début stationnement hivernal
2	3 	4 	5 	6 	7 Journée du bel âge 	8
9	10 Séance du conseil 	11 	12 	13 	14 Heure du conte	15
16	17 Séance du conseil budget 	18 	19 Violon de Noël à la bibliothèque Fermeture de la bibliothèque à 20 h Retour le 7 janvier	20 Fermeture bureaux hôtel de ville à 12 h 30. Retour le 6 janvier 	21	22
23	24 _____	25	26	27 	28 	29
30	31 					



ORDURES



RECYCLAGE
CAMPAGNE



SURPLUS CARTON
CAMPAGNE



ÉCOCENTRE



BRANCHES



SAPINS



RECYCLAGE
VILLAGE



SURPLUS CARTON
VILLAGE



ENCOMBRANTS



PLASTIQUES
AGRICOLÉS



PATINAGE
GRATUIT

Soirées spéciales de patinage libre

Vous pouvez maintenant profiter de certaines soirées de patinage libre au Centre sportif régional des Copains.

Voici les dates pour la prochaine saison.

De 19 h 30 à 21 h 30

2 et 30 novembre, 18 janvier, 29 février et 28 mars

ERRATUM

Patinage libre

Dans la dernière édition de l'Info du mois d'août, on pouvait lire que le patinage libre gratuit au Centre sportif avait lieu les dimanches de 12 h 30 à 15 h 30.

On devrait plutôt lire :

les dimanches
de 12 h 30 à 13 h 30.



Festivités du 175^e

C'est en 2020 que la Municipalité de Sainte-Martine célébrera ses 175 ans ! Bien que la date de décret officiel de la Reine pour la création de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Martine fût donné le 1^{er} juillet 1845, nous souhaitons souligner le coup tout au long de l'année.

Nous aimerions connaître vos idées d'activités et votre intérêt à participer à l'organisation. N'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone ou par courriel.

450 427-3050, poste 247
[genevieve.tardif@
municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca)

Programmation de la Fête de Noël

1^{er} décembre, de 10 h à 13 h, au centre communautaire

Dans l'attente de rencontrer le Père Noël pour lui transmettre leur liste de cadeaux, les enfants pourront concevoir un ornement pour l'arbre de Noël, assister au spectacle de Bobine la lutine et choisir un superbe maquillage !

Animation et musique égayeront l'activité. Soupe, crudités et popcorn seront également servis.

L'événement est offert gratuitement à tous les Martinois et Martinoises.

Information : 450 427-3050, poste 247
genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca

